

La Gazette

du Groupe Naturaliste de Franche-Comté



édito

Couvrant près de la moitié de la Franche-Comté, la forêt est l'habitat naturel le mieux représenté dans notre région. La plus importante diversité d'espèces vit dans ces vastes étendues boisées et certaines espèces très menacées et rares comme le grand tétras et la cigogne noire y sont inféodées. Actuellement l'usage principal est, de loin, la production de bois. Parallèlement, des usages nouveaux apparaissent. Si l'on veut protéger et conserver la nature de ces grands espaces, des politiques plus ambitieuses pour redonner un caractère plus naturel à nos forêts seront nécessaires. Notre dossier est consacré à ce sujet.

Nous vous présentons également un point d'actualité sur le loup. Ce mammifère se rapproche de la Franche-Comté, malgré des tirs autorisés de moins en moins encadrés. Un zoom sur le cerf annonce le brâme qui débutera en septembre.

Bonne lecture...

Frédéric Maillot

Sommaire

Edito	1
Actualités	2
Les infos du GNFC	4
Le cerf	6
La forêt	8
Balade nature	12

ISSN : 1774-4946

Directeur de la publication : Frédéric Maillot

Rédacteur en chef : Jean-Christophe Weidmann

Ont participé à ce numéro : Olivier Collin, Emmanuel Cretin, Jérôme Menetrey, Jean-Marie Michelat, Jean-Philippe Paul

Photographies et illustrations : Gilles Bailly, Eric Ferry, Christian Joulot, Yann Le Bris, Magalie Mazuy, Jérôme Menetrey, Jean-Philippe Paul, Guillaume Petitjean, Jean-Louis Romand, Jean-Christophe Weidmann

Conception et textes non signés : Guillaume Petitjean

La gazette est imprimée sur papier recyclé

Groupe Naturaliste de Franche-Comté

15, rue de l'industrie - 25000 Besançon
tél : 03.81.50.43.10 - fax : 03.81.61.66.21
www.mre-fcomte.fr/Public/GNFC.php
gncf@wanadoo.fr





Le loup, bientôt de retour en Franche-Comté ?

Le loup a fait son retour en 1992 dans les Alpes françaises (massif du Mercantour), de façon spontanée, suite à l'expansion de la population italienne présente dans les Abruzzes. Près de quinze ans après, quelle est la situation de l'espèce en France ?

Les derniers comptages et méthodes d'analyses génétiques permettent d'estimer la population lupine française à environ 80 individus pour 2004/2005. L'essentiel de cette population est répartie dans le massif alpin où sept meutes reproductrices occupent sept départements de façon permanente : Alpes-Maritimes, Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Drôme, Isère, Savoie et Var.

D'autres secteurs sont occupés de façon temporaire par des individus en cours de dispersion et à la recherche de nouveaux territoires. Ainsi, la présence de deux loups de lignée italienne (un mâle et une femelle) a été confirmée dans les Pyrénées orientales par des analyses génétiques fin 2004.

Il est de plus en plus prévisible que le loup s'installe prochainement dans l'Arc jurassien. L'espèce a d'ailleurs déjà été signalée dans l'extrémité sud du massif (département de l'Ain) où des cas d'attaques sur le cheptel ovin ont été notés et confirmés fin 2003,

suivis d'une observation visuelle en 2004 dans le secteur du Valromey. Les analyses génétiques ont confirmé que l'auteur était un loup provenant de la population franco-italienne.

Côté Suisse, sa présence reste à confirmer, mais cinq signalements ont eu lieu durant l'année 2004. Il aurait été vu une première fois à Vallorbe (Vaud), puis par deux fois dans le Val de Ruz (Neuchâtel) et enfin à deux reprises dans le Canton du Jura, à Montavon et à Coeuvre (au nord de Porrentruy, à 5 km à vol d'oiseau de la frontière française). A ce jour, aucune donnée fiable n'atteste la présence officielle du loup en Franche-Comté.

Emmanuel Cretin, administrateur du GNFC et membre de la Mission Loup de FNE

Infos :

- *La Voie du Loup*, n°21, FNE, 2005.

- *Quoi de neuf ? Bulletin d'information du réseau loup*, n°13, ONCFS, 2005

- *KORA Info* n°1 / 2005

Non à la banalisation des tirs de loup !

Le bon sens et le courage politique auraient voulu que les indemnités faisant suite à des attaques attribuées au loup soient enfin conditionnées à la mise en place des mesures de protection des troupeaux.

Il aurait été alors compréhensible et cohérent que des tirs exceptionnels de

loups – dûment encadrés et en derniers recours – puissent avoir lieu dans les cas où les moyens de prévention seraient défectueux et où des troupeaux seraient victimes d'attaques successives. L'annonce du gouvernement sonne en fait comme un désaveu pour les éleveurs qui se sont sérieusement investis dans la prévention parce qu'elle signifie en substance : « Plus besoin de vous équiper, maintenant on tire ! ». Car le gouvernement a décidé :

- d'augmenter notablement les indemnités, sans faire de différence entre celui qui s'investit pour éviter les attaques et celui qui ne fait rien (et en assouplissant le dispositif de déclaration des dommages qui sera uniquement basé sur une déclaration ...),
- d'autoriser le tir de 6 loups dans des conditions inacceptables pour France Nature Environnement.

En effet, ce nouveau protocole laisse aux préfets la possibilité de moduler les seuils de déclenchement des tirs et de décider des « intervenants » (éleveurs, chasseurs, lieutenants de louveterie) ; il autorise la destruction de loups sur de nouvelles zones de présence de l'espèce, où par définition les moyens de protection des troupeaux ne sont pas encore mis en œuvre ; il permet le tir jusqu'au printemps 2006.

En réalité, les modalités d'application de ce protocole seront très difficiles – voire impossibles – à encadrer et à contrôler sur le terrain, ouvrant la voie à tous les abus.

Qu'on ne s'y trompe pas : ce ne sera pas la destruction de loups qui résoudra les problèmes de la filière ovine, ni qui constituera jamais un moyen efficace de prévention effectif, mais bien la mise en place de mesures de protection accompagnées d'un soutien de la collectivité publique. C'est pourquoi FNE s'oppose à ce protocole qui banalise les tirs de loups et les érige en moyens de défense des troupeaux, et qui risque de nuire à la viabilité de la population française de loups.

Réaction de France Nature Environnement au nouveau protocole de tir : www.fne.asso.fr/PA/loup/actu/actu.php?QNumTheme=12

Protection de la nature en France : des actes !

Depuis le début de l'été, une mobilisation très importante en faveur de la protection de la nature est engagée en France. Tout d'abord, cette lettre ouverte de diverses ONG (IUCN, France Nature Environnement, Fondation Nicolat Hulot, LPO, Ligue ROC et WWF) au Président de la République et au Premier Ministre exigeant que l'environnement soit enfin pris en compte dans la politique du gouvernement. Suite aux grands discours du Président en faveur de la conservation de la biodiversité lors de divers sommets mondiaux, ces ONG soulignent que « force est de constater, comme en attestent les nombreuses régressions actuelles en matière de protection de l'environnement (loi sur l'eau, projet de loi sur les parcs nationaux, amendement à la loi littoral, décret sur l'extension des élevages industriels, la liste est longue...), que les actes ne suivent pas ces déclarations. » Par ailleurs, une pétition déjà signée par plus de 15 000 particuliers et quelques 500 personnalités de l'environnement, est diffusée à l'initiative du magazine Terre Sauvage. « Oui, notre maison brûle ! Saurons-nous sauver la nature », tel est le slogan de cet appel. Il est demandé que les promesses faites par les dirigeants français soient enfin tenues et notamment que les moyens nécessaires à la protection

de l'environnement en France soient enfin donnés aux associations et aux gestionnaires d'espaces naturels.

Gageons que ces appels soient suivis de réponses par les décideurs. Nous vous invitons à consulter les sites suivants et à signer les pétitions.

www.fne.asso.fr/
www.terre-sauvage.com/sauverlanature/
http://sne.objectis.net/petition-pn_html/

A la découverte des réserves naturelles de France

Des sommets alpins jusqu'aux lagons de Guadeloupe, cet ouvrage propose la découverte et la présentation détaillée des 157 réserves naturelles de France. Vous y retrouverez notamment la Réserve du Sabot de Frotey, cogérée par le GNFC.

En vente en librairie à 27,55 €



Avifaune migratrice et grippe aviaire : premières analyses

Alors que la grippe aviaire sévit en Asie du Sud-Est et en Sibérie, la France a réagi en demandant à l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) d'évaluer les risques d'introduction de ce virus par les oiseaux et en particulier par les oiseaux migrateurs.

Le risque est considéré comme nul à négligeable. En effet, les oiseaux sauvages contaminés proviennent de l'est de l'Asie et ne migrent quasiment pas vers notre continent. Cependant, des oiseaux d'Europe Occidentale peuvent rencontrer des oiseaux asiatiques contaminés dans les lieux d'hivernage, sur les plans d'eau d'Afrique, mais la probabilité de transmission du virus demeure modérée. Dans le cas où cette transmission indirecte puisse avoir lieu, les élevages de canards en plein air sont les plus exposés tandis que les élevages de poulets ne sont que faiblement exposés au virus.

L'AFSSA estime par ailleurs que des compléments d'analyse doivent être apportés. Cet organisme considère que l'usage des appelants par les chasseurs est une pratique à haut risque pour la transmission de la grippe aviaire.

L'avis de l'affsa :
www.afssa.fr/ftp/afssa/31297-31298.pdf



Evènements

Le loup et le lynx, les grands prédateurs en Franche-Comté

Vendredi 7 octobre à 20h00,
Au Fort de Bregille à Besançon, entrée gratuite
Conférence animée par Emmanuel Cretin, GNFC/Mission
loup de FNE

Exposition de champignons

Samedi 15 et dimanche 16 octobre
A Rougemont (25)
Organisée par Pierre Piotte et alliés

36^{èmes} Rencontres Nature 'Associations et connaissance de la nature'

Dimanche 20 novembre
A Besançon, Université Sciences et Techniques, La Bouloie
A partir de 9 h, toute la journée.
Conférences, films, expositions.
Entrée 4 € / 2€ (membres du GNFC)

Les Rencontres Nature 2003



Jean-Louis Romand

Soirées du GNFC

Ces soirées naturalistes ont lieu à 20h30 au Centre Mendès-France, 3 rue Beauregard à Besançon. Rendez-vous tous les premiers mardi de chaque mois, sauf août.

Mardi 6 septembre : 'Tanzanie', deuxième partie d'un film commenté par Frédéric Maillot.

Mardi 8 novembre : 'Résultats enquête guépier 2005 en Franche-Comté', par Didier Lavrut.

Mardi 6 décembre : Thème à définir

Rendez-vous de saison

Des sorties nature ont lieu toute l'année, demandez le calendrier du GNFC. Vous pouvez le télécharger à l'adresse suivante : www.mre-fcomte.fr/Public/publications.php

Dimanche 11 septembre

A la recherche du balbuzard pêcheur à Mersuay (70), par Alain Fonteneau (03 81 50 49 75)

Samedi 24 septembre

Les champignons de Franche-Comté, RDV à 14h, deuxième colonne de la Forêt de Chaux (39), par Jean David (06 83 39 76 80)

Bulletin d'adhésion 2005



Groupe Naturaliste de Franche-Comté
Maison Régionale de l'Environnement
15, rue de l'industrie
25000 Besançon
03.81.50.43.10 - gnfc@wanadoo.fr

N° de compte : Crédit Lyonnais 30002 05552 00000 79180 W 96

Date :
 Madame Mademoiselle Monsieur
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mail :
Noms, prénoms des membres de la famille ³:

<input type="checkbox"/> premier abonnement <input type="checkbox"/> renouvellement	Cotisation-Abonnement			
	Cotisation	Le bulletin Obsnatu ¹	Abonnement Falco ²	Supplément cotisation familiale ³
Tarif normal	<input type="checkbox"/> 15 €	Numérique <input type="checkbox"/> 0 € Papier <input type="checkbox"/> 5 €	<input type="checkbox"/> 14 €	<input type="checkbox"/> 5 €
Etudiant, demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> 10 €			
				Total :

¹ Le bulletin Obsnatu est une publication de liaison envoyée par mail, principalement aux observateurs naturalistes

² Falco : revue naturaliste du GNFC (études, synthèses, etc.)

³ Les membres de la famille ont le droit de vote à l'assemblée générale

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant

Le GNFC : des bénévoles et des salariés.

Comme toute association, le GNFC est dirigé par un Conseil d'Administration. Le CA, animé par le Président, se compose d'un bureau ainsi que d'autres membres. Le CA oriente le GNFC et prend les grandes décisions. Le bureau, regroupant Président, Vice-Présidents, Trésorier et Secrétaires, assure la gestion du quotidien : dossiers en cours, gestion du personnel et comptabilité. Ces deux instances se réunissent régulièrement tout au long de l'année : plus d'une fois tous les deux mois en moyenne.

Suite à la dernière assemblée générale un nouveau Conseil d'Administration a été élu. Il vous est présenté, en compagnie de l'équipe salariée, afin de mieux visualiser vos interlocuteurs.

Un groupe en cours de constitution, comprenant des personnes du CA et des membres spécialisés dans le domaine naturaliste, sera chargé de traiter les questions scientifiques et en premier lieu la poursuite de l'édition du 'Falco', la revue du GNFC.

Actuellement l'association compte près de 270 membres soit une augmentation de 25 % par rapport à l'année dernière. Pourvu que ça dure !

Le GNFC s'appuie également sur environ 250 observateurs, pas toujours membres de l'association. Depuis 2005, un outil de liaison a été créé spécialement pour eux : le bulletin Obsnatu. Ce bulletin numérique de 12 pages est envoyé principalement par mail à près de 200 personnes (téléchargeable à www.mre-fcomte.fr/Public/publications.php). Il se veut complémentaire de la liste de discussion Internet obsnatu-fc, dont le GNFC est partenaire.

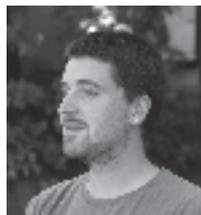
Jean-Christophe Weidmann

L'équipe salariée



Jean-Christophe Weidmann
Coordinateur de l'équipe salariée
Embauché en 2001
Faune et flore, rédacteur en chef de la Gazette

Guillaume Petitjean
Chargé de communication et animateur
Embauché en 2004
Nature, arts graphiques
communication du GNFC, relation
avec bénévoles



Filipa De Oliveira
Assistante de Direction stagiaire
Embauchée en 2004
Prépare un BTS en alternance

Le C.A. et le Bureau

Président : Frédéric Maillot (Besançon)
Vices-Présidents : Bernard Marconot (Belfort) & Didier Lavrut (Choisey, 39)
Trésorier : Pierre Piotte (Rougemont, 25)
Secrétaire : Emmanuel Cretin (Malans, 25)
Secrétaire-adjoint : Mickaël Coeurdassier (Besançon)

Autres membres du CA : Sandra Bommé (Besançon), Eliane Coudry (Avanne-Aveney, 25), Loïc Faucoup (Clerval, 25), Alain Fonteneau (Besançon), Didier Lecornu (Vesoul), Christine Piotte (Montbenoît, 25), Dominique Rieffel (Besançon), Renaud Scheffler (Eguilley, 70)



CA du 29 août

De gauche à droite : Pierre Piotte, Christine Piotte, Didier Lavrut, Alain Fonteneau, Bernard Marconot, Frédéric Maillot, Sandra Bommé, (haut) Renaud Scheffler, Mickaël Coeurdassier, Emmanuel Cretin (bas)

Photos de la page : GNFC

Hugues Pinston
Conservateur de la Réserve
Naturelle du Sabot de Frotey
Embauché en 1996
Amphibiens, reptiles et gestion de
milieux naturels



Christophe Morin
Assistant scientifique associatif
Embauché en 1999
Faune, protection de la nature



Jean-Philippe Paul
Chargé de mission
Embauché en 2003
Oiseaux, arts graphiques, rédacteur en chef
du bulletin Obsnatu



Philippe Legay
Chargé d'étude
Embauché en 2004
Faune, gestion des bases de données



zoom sur... le cerf

Le géant des bois

Avec ses 200 kg en moyenne, le cerf est, avec l'ours brun, le plus gros mammifère terrestre de France. Cet animal est souvent très farouche et son observation demeure rare. Son imposante ramure et la puissance de son brame en période de reproduction sont à l'origine des multiples légendes à son sujet. Des peintures rupestres des grottes de Lascaux jusqu'au cerf blanc de la légende du Roi Arthur, le cerf a nourri l'imaginaire des humains durant des millénaires.



Eric Ferry

Des cousins d'ici et d'ailleurs

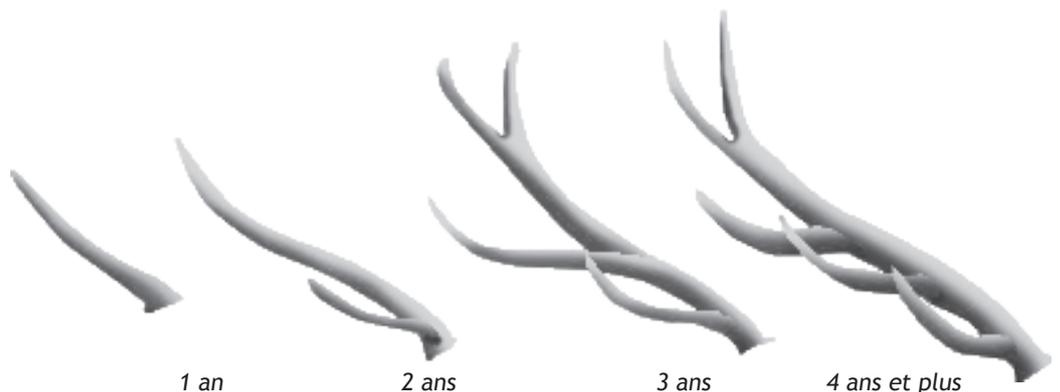
Le cerf appartient à la famille des cervidés avec, entre autres, le chevreuil, le renne et l'élan. Comme ces derniers, il est originaire d'Europe, où il est présent partout à l'exception du nord de la Fenno-Scandinavie. Suite à des introductions, le cerf se trouve jusqu'en Amérique et en Australie. L'introduction, pratique liée à la chasse, concerne bon nombre de cervidés tels que le daim, les cerfs sika et de Virginie. C'est d'ailleurs le cas dans le sud de la Haute-Saône où le cerf sika a été introduit accidentellement.

Histoires de famille...

Au printemps, la biche donne naissance à un unique petit, au corps moucheté, appelé faon. Ce pelage lui permet de se camoufler sur le sol de la forêt et d'échapper ainsi aux prédateurs. Rendue célèbre par Walt Disney dans Bambi, cette livrée sera perdue dès l'âge de trois mois. En dehors du brame, biches et cerfs ne se côtoient pas. La cellule familiale est généralement composée de la femelle, du jeune de l'année précédente et du faon.

...et de bois

Le mâle arbore deux ramifications osseuses que l'on appelle « bois ». Cette caractéristique est commune à presque tous les cervidés. Contrairement aux cornes (chamois, bouquetin), les bois sont uniquement portés par les mâles et tombent chaque année. La première année, le bois est appelé dague en raison de sa forme et donne son nom au jeune d'un an : le daguet. Plus tard, la structure du bois comprend une tige plus forte et plusieurs « branches », les andouillers également appelés « cors ». Les premières années le nombre d'andouillers varie avec l'âge (voir ci-dessous). Le cerf atteint habituellement sa plus belle ramure vers l'âge de 7-9 ans, bien qu'il soit difficile d'évaluer son âge après la quatrième année.



Bois de cerfs de différents âges

1 an

2 ans

3 ans

4 ans et plus

Animal vorace ou atout touristique ?

Le cerf est totalement herbivore (voir schéma ci-après). Dans une forêt tournée vers la production de bois, le cerf paraît parfois indésirable en raison des «dégâts» qu'il peut commettre. Cependant, la forêt n'est plus uniquement un espace de production de bois et la présence du cerf permet de valoriser un massif forestier auprès du public.

Le brame du cerf

Chez le cerf, la période de reproduction - le brame - débute vers le 15 septembre et dure environ un mois. Elle concerne principalement les cerfs adultes dominants à partir de neuf ans, et les biches dès la deuxième année.

C'est le moment où le cerf, d'ordinaire très discret, émet de puissants sons appelés «raires». Ces derniers sont utilisés pour «appeler» les biches et dissuader les concurrents. Parfois de violents combats ont lieu pour défendre le « harem » de femelles.

Le brame est la meilleure période pour observer les cerfs car ils se retrouvent dans des lieux particuliers d'un massif forestier. Il s'agit de s'installer à l'aube ou au crépuscule à proximité de ces lieux.

Cette observation doit bien sûr se faire sans gêner les animaux, très sensibles au dérangement à cette période. Il est important de rester le plus discret possible, d'éviter d'utiliser un véhicule à moteur ou de faire du bruit. En forêt Domaniale, renseignez-vous auprès de l'ONF pour réaliser vos observations.



Où voir le cerf en Franche-Comté ?

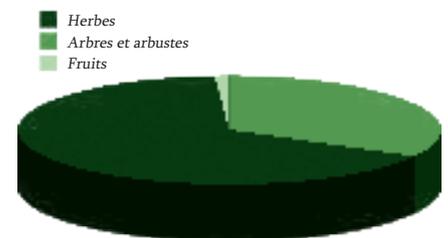
Des dégâts

Dans les forêts où il est bien présent, le cerf peut provoquer des dégâts d'importance variable. La densité de cerfs et d'autres grands herbivores, les prélèvements par les chasseurs et la quantité de nourriture disponible influent sur l'importance des dégâts.

L'abroustissement est le dégât le plus répandu. Il s'agit de la consommation des jeunes pousses et des bourgeons donnant des arbres « bonsaï ». Il n'est pas irrémédiable car une pousse plus vigoureuse finit toujours par échapper aux dents des cervidés. L'écorçage, beaucoup moins fréquent, se traduit par l'arrachage de morceaux d'écorce du tronc au printemps, lors de la montée de sève.

Le cerf frotte les jeunes arbres avec plus ou moins de vigueur au moment du brame, de la chute des bois ou de la disparition de la couche protectrice des nouveaux bois, appelée « velours ». Les essences les plus recherchées sont les feuillus à bois tendre, ainsi que les résineux pour leur pouvoir odorant.

Régime alimentaire du cerf



Des solutions ?

Le cerf ne cherche pas à détruire la maison dans laquelle il habite et les atteintes portées aux arbres sont souvent révélatrices d'une artificialisation de la forêt. La présence d'espèces d'arbres exotiques ou de monoculture, ainsi que la dominance de la futaie régulière au détriment du taillis augmentent l'ampleur des dommages. Des solutions existent quant à la prévention : la présence d'espaces ouverts en forêt (chemins forestiers, clairières) ou en lisières (pelouses, prairies, friches) offre d'autres sources de nourriture que les arbres.

L'acceptation des grands herbivores et de leurs prédateurs, contribuant à un certain équilibre, est un enjeu important des prochaines années.

Olivier Collin, Guillaume Petitjean et Jean-Christophe Weidmann

Forêt vierge ou aire de jeu ?

Forêt vierge, repère de brigands, cabanes dans les bois, cueillette de champignons, affût au bord d'un terrier, chasse, production de bois... Les conceptions de la forêt sont à son image : multiples, complexes et parfois antagonistes. La forêt exerce un mélange de fascination et de peur. Tantôt perçue comme sombre et dangereuse, tantôt comme récréative et foisonnante de vie, la forêt se distingue des autres habitats francs-comtois par sa biodiversité. Aujourd'hui, elle représente au mieux la nature « sauvage », parfois à deux pas de chez soi.

Les différents usages de la forêt

La demande croissante de lieux d'évasion et de détente a affirmé l'usage de loisirs de la forêt, que se soit en milieu rural ou à proximité des agglomérations. Pourtant, la production de bois joue toujours le rôle le plus important. Pour de nombreux artistes, la forêt représente une source d'inspiration tandis que les activités humaines qui ont pu s'y dérouler lui confèrent un caractère historique : mines dans les Vosges, exploitation pour les Salines Royales, production de mâts pour les navires. Enfin, la fonction écologique, liée à la conservation du patrimoine naturel ou à la protection de ressources (eau par exemple), est souvent difficile à concilier avec les autres activités.

Une biodiversité exceptionnelle

La forêt accueille tant d'espèces végétales et animales qu'elle supprime tous les autres milieux en terme de biodiversité. Plus la forêt se rapproche d'un habitat vierge, non exploité, plus elle est susceptible d'accueillir une faune et une flore remarquables et diversifiées.

Grosbec
casse-noyaux



Un patrimoine forestier régional

Avec près de la moitié du territoire couvert, la forêt est très présente en Franche-Comté. On y rencontre un grand nombre d'habitats forestiers conditionnés par le climat, le relief, le sol et la présence de l'eau. Comme d'autres régions, la Franche-Comté a

Forêt de pente dans la reculée des Planches



Gilles Bailly

des difficultés à faire coexister les différentes fonctions de sa forêt. Même si une sylviculture raisonnée s'y développe, on ne rencontre que peu d'espaces forestiers à forte naturalité (voir encart), gage de grande valeur écologique. Pourtant, notre région possède un patrimoine naturel forestier qu'il convient de préserver et de restaurer.

De la plaine...

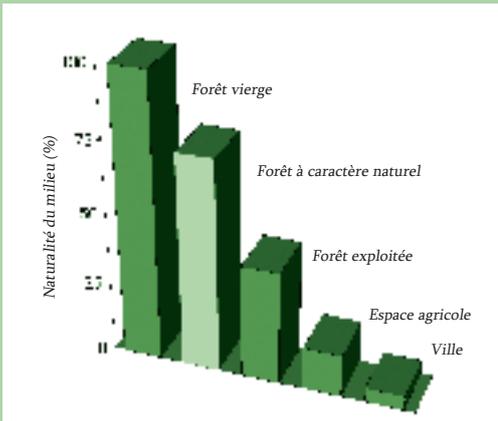
La forêt de plaine, dans laquelle les chênes voisinent avec le charme et le hêtre, héberge un grand nombre d'espèces d'oiseaux. Beaucoup d'espèces cavernicoles y trouvent leur milieu de prédilection : pics, mésanges bleue et nonnette, sittelle, etc. Dans le nord de la Haute-Saône le gobemouche à collier (illustration de couverture), typique des chênaies claires trouve son unique bastion régional dans les environs de Luxeuil-Bains.

Le saule blanc et les ormes - dont le rare orme lisse - caractérisent les forêts des bords de cours d'eau et des plaines alluviales. Au printemps, le milan noir et la mésange boréale y sont d'observation courante tandis que les bandes de tarins des aulnes s'y retrouvent en hiver.

Sur un sol plus ou moins humide, l'aulne et le frêne, accompagnés du chêne pédonculé, deviennent les essences dominantes. Le sonneur à ventre jaune, la grenouille agile et d'autres amphibiens plus communs s'y rencontrent. La cigogne noire est susceptible de s'installer un jour dans les grandes forêts riches en zones humides comme la forêt de Chaux.

Non loin de là, le massif de la Serre est principalement constitué d'une chênaie qui pousse sur un sol gréseux

Vous avez dit « naturalité » ?



La naturalité mesure l'impact humain sur le milieu : une forte naturalité correspond à un impact faible.

Où voir des forêts à caractère naturel en Franche-Comté ?

Ces forêts sont de petites surfaces et localisées aux zones non productives ou difficiles d'accès. Les forêts sur pente forte ont cessé d'être exploitées avec la modification des pratiques de sylviculture. Les zones faiblement productives sont également délaissées par le forestier. C'est le cas des aulnaies marécageuses ou de certaines saulaies de rivière en plaine, des forêts de tourbière en altitude ou encore des chênaies pubescentes au bord des reculées et des gorges.

La contribution des espaces naturels protégés en Franche-Comté

Des forêts à caractère naturel sont présentes dans les réserves naturelles nationales. La forêt de la Réserve Naturelle du Ravin de Valbois possède une zone dans laquelle aucune exploitation n'a eu lieu depuis près d'un siècle. Dans la Réserve Naturelle des Ballons Comtois, les zones à forte naturalité sont principalement situées dans les pentes. 245 ha de forêt sont d'ailleurs en réserve intégrale et ne subissent plus d'intervention depuis de nombreuses années.

sec et acide. Alors que le Jura est marqué par le calcaire, la géologie de ce massif lui confère une certaine originalité. La Serre constitue l'un des massifs forestiers les plus importants pour la conservation des chauves-souris en Franche-Comté. La Commission de Protection des Eaux (CPEPESC) y a récemment découvert la première colonie de mise-bas du vespertilion de Beschtein pour notre région et le vespertilion d'Alcathoe, une nouvelle espèce pour la science découverte en 2000.

Vespertilion d'Alcathoe

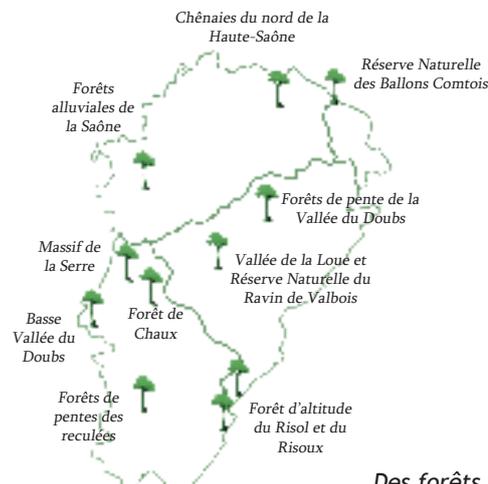


Yann Le Bris

...aux sommets jurassiens

Le massif jurassien se démarque par l'abondance des forêts installées sur les pentes. Du fait du relief escarpé et de l'instabilité du sol, seuls des arbres adaptés trouvent ici leur place. Coté Nord, le hêtre côtoie les érables et le tilleul à grandes feuilles tandis que le chêne pubescent, l'érable à feuille d'obier et les alisiers occupent les versants Sud. Le pouillot de Bonelli est caractéristique des pentes chaudes et le lynx trouve dans ces zones rocheuses un habitat pour le repos et la mise-bas.

Au dessus de 700 m d'altitude dans les Vosges et le Jura, la forêt est généralement constituée de forêts mixtes – la hêtraie sapinière montagnarde. C'est ici que nichent les espèces d'oiseaux emblématiques de Franche-Comté. Le grand tétras et la gelinotte des bois ont besoin de ces grandes forêts et les chants



Des forêts de Franche-Comté

des chouettes chevêchette et de Tengmalm peuvent résonner les nuits de fin d'hiver. Ces espèces sont également présentes à l'étage supérieur, dans les forêts résineuses ou mixtes des crêtes et des hauts plateaux où elles cohabitent avec le merle à plastron et le venturon montagnard.

L'exemple de Bialowieza

Suite à des siècles de défrichement et d'exploitation forestière, il n'existe plus de forêt vierge en Europe. Certains massifs semblent toutefois n'avoir connu que peu l'intervention humaine dans leur histoire : la grande forêt de Bialowieza, à cheval sur la Biélorussie et la Pologne, est celle qui se rapproche le plus d'une forêt européenne vierge.

Cette forêt de plaine se singularise par la présence de presque tous les grands mammifères européens tels que le chevreuil, le cerf, l'élan, le bison d'Europe et leurs prédateurs : le loup et le lynx. La grande surface forestière, ni morcelée, ni perturbée par les voies de communication, permet la présence de tous ces mammifères. Cette grande unité ainsi que le maintien des grands prédateurs constituent deux caractéristiques importantes des forêts à forte naturalité.

La question du bois mort

La présence d'arbres morts dans une forêt est très importante pour la biodiversité. De nombreux champignons, insectes et oiseaux ne peuvent vivre que sur des arbres creux, vieillissant ou en décomposition. Or, dans les forêts exploitées, la quantité de bois mort



Eric Ferry

Une région riche en pics...

Sept des huit espèces de pics - ainsi que le torcol fourmilier - sont présentes en Franche-Comté, ce qui en fait une des régions les plus riches de France pour cette famille d'oiseaux.

Trois espèces largement répandues...

Le pic épeiche est le plus commun des pics. De la plaine à la montagne, des parcs urbains aux forêts d'épicéas, on peut le trouver partout. Le pic vert, bien connu, est également facile à rencontrer mais il préfère les bosquets, les haies et les parcs aux forêts profondes qu'il occupe plus rarement, à la faveur d'une lisière par exemple. Le plus grand de tous, le pic noir, est aujourd'hui présent dans l'ensemble des massifs de la région alors qu'il était à l'origine confiné aux forêts d'altitude.

Trois espèces de plaine...

Difficile d'observer le pic épeichette au dessus de 600 m d'altitude. C'est en effet en plaine que l'on trouve le plus petit de nos pics dans une grande variété de boisements mais particulièrement dans les bois tendres des milieux humides et des bords de rivière, où il côtoie souvent le discret pic cendré. Le pic mar est quant à lui typique des vieux boisements de chênes où il peut être très abondant, notamment dans le nord de la Haute-Saône.

Une espèce exclusivement montagnarde...

Très rare en France, le pic tridactyle se cantonne dans quelques localités des Alpes et du Jura au dessus de 1200 mètres d'altitude. Il niche dans le Haut-Jura depuis 2003 au moins et semble en progression à partir des populations suisses. Particulièrement lié au bois mort sur pied dans les vieilles forêts d'épicéas, il y recherche les scolytes (insectes consommateurs de bois mort) qui constituent l'essentiel de sa nourriture.



Guillaume Petitjean

Clairière naturelle en forêt de Bialowieza

est très inférieure aux exigences des espèces qui en dépendent. Un réel enjeu réside donc dans la présence en forêt de vieux arbres que les forestiers laisseront vieillir et mourir.

Plus près de chez nous ?

La protection intégrale est le meilleur moyen pour restaurer le caractère naturel des forêts d'Europe occidentale. Ce statut d'exception doit s'appliquer à de grandes superficies (plus de 2 000 ha) pour atteindre les objectifs souhaités. Dans les prochaines années, des forêts françaises, notamment dans le Vercors, rejoindront le cercle très fermé des grandes réserves forestières intégrales de l'Europe. Plusieurs projets de l'ONF sont en effet à l'étude suite aux engagements français dans le domaine de la protection des forêts.

Vers plus de nature dans nos forêts exploitées ?

Naturellement, une immense majorité des forêts françaises et franc-comtoises ne peut avoir cette seule vocation conservatoire mais des solutions existent pour accentuer le caractère naturel des forêts où les fonctions de production, de conservation du patrimoine naturel et d'accueil du public devraient pouvoir coexister.

Guillaume Petitjean et Jean-Christophe Weidmann

Mésange nonnette



Eric Ferry

Pour en savoir plus :

• Le cerf

- *Les mammifères déterminants de Franche-Comté*, Christophe Morin/GNFC, 2000

- *Site de l'ONCFS, page sur le cerf* : www.oncfs.gouv.fr/events/animois/2000/ss_rub21.php

- *Site d'Olivier Collin, dédié au Cerf* : cerf-comtois.ifrance.com/cerf-comtois/index.html/

- www.dinosoria.com/cerf.htm

• La forêt

- *Forêts à caractère naturel*, Olivier Gilg, Cahiers Techniques de l'ATEN, 2004

- *Guide simplifié des Habitats Forestiers Comtois*, Société Forestière de Franche-Comté, 2003.

- *Le bois mort*, WWF 2002

- *Plan de gestion 2005-2009*, Réserve Naturelle du Ravin de Valbois/Doubs Nature Environnement, 2005

- *Restaurer la biodiversité des forêts*, WWF-France/FNE/RNF/Greenpeace, 2000

- *La protection des forêts en France*, indicateurs 2002, www.wwf.fr/pdf/forets_version_complete.pdf

- *Le vespertilion d'Alcatoe*, www.museum-bourges.net/html/moustache.html

Guillaume Petitjean



L'arbre mort, une mine de biodiversité

balade nature

Meurcourt

Dans le verger, torcol, huppe et chevêche



Jérôme Menetrey

Petit village haut-saônois à proximité de Luxeuil, Meurcourt est le point de départ de notre balade. Cette commune et ses environs offrent une variété de milieux typiques des plaines du nord de la Haute-Saône : bocages, vergers, prairies humides, hêtraies-chênaies...

Sur la vaste place centrale, vous admirerez une majestueuse fontaine à colonne jouxtant un lavoir en forme de fer à cheval. Non loin de là, derrière l'église, vous découvrirez un immense lavoir pourvu de onze arcades et daté de 1886. Là, vous serez sur le territoire de la Dame Blanche (chouette effraie) et de la Chouette aux Yeux d'Or (chevêche d'Athéna). Peut-être aurez-vous la chance de les observer au sommet de la tour de leur majestueuse et probable demeure : une magnifique ferme rénovée. (1)

Au nord-ouest du village (2) vous aurez toutes les chances d'entendre un oiseau qui excelle dans l'art du mimétisme, le torcol fourmilier, accompagné de la huppe fasciée.

Au sud, sur le coteau au cœur de la zone à vergers (3), ce sont le bruant jaune, le tariant pâtre et la pie-grièche écorcheur qui se laisseront observer. La mélodie du rougequeue à front blanc égayera sans doute votre balade. Dans cette zone, avant d'atteindre la forêt, vous apercevrez peut-être la silhouette du discret chat forestier.

Aussi bien au cœur de la forêt (4) qu'aux environs du village, les cris mélancoliques du pic cendré et le ricanement du pic vert résonnent dès la fin de l'hiver. Le pic noir et le pic mar habitent aussi les vieilles hêtraies-chênaies. Les coupes en régénération, sont occupées par les fauvelles et la locustelle tachetée, au chant ressemblant à un moulin à café. Ces grands massifs abritent aussi l'alisier torminal, bois précieux de nos forêts.

Dans les ornières et dans les mares forestières, le sonneur à ventre jaune vit en compagnie des tritons alpestre et ponctué. Ces grandes forêts sont aussi le royaume d'un mammifère étonnant : le blaireau. Il est installé au cœur de ces massifs au sein de vastes réseaux de terriers. C'est à la tombée de la nuit que l'on peut apercevoir la silhouette fantomatique de la chouette hulotte.

En périphérie de la forêt, dans une zone en friche (5) où jadis de nombreuses vignes poussaient, il est possible d'admirer une douzaine d'espèces d'orchidées dont l'imposant orchis pourpre.

Juste un peu plus bas, à la fin de l'hiver, de nombreux crapauds communs effectuent leur migration pour se rendre à de petits points d'eau pour y pondre. Ceci pour le grand bonheur des milans noirs et putois qui récupèrent une partie des individus qui auront péri sur les routes et chemins...

A plusieurs reprises, vous aurez l'occasion d'admirer au loin les Vosges (6) où de fabuleuses balades sont aussi possibles...

Parcours : 6km

Périodes conseillées : février/mars pour les pics, rapaces nocturnes et amphibiens, mai/juin pour la majorité de la faune et flore.

Jérôme Menetrey

